

Point de conjoncture du 26 mars 2020

A l'occasion de la parution des enquêtes de conjoncture de mars 2020, l'Insee publie une première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 MARS 2020

1

Sommaire

Page 1 – Introduction du directeur général de l'Insee

Page 3 – Précisions sur les enquêtes de conjoncture relatives au mois de mars 2020

Page 4 – Première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours

Introduction de Jean-Luc Tavernier, directeur général de l'Insee

Il y a dix jours, l'Insee a fait savoir par communiqué de presse que la Note de conjoncture de mars était ajournée et que l'Institut se donnait pour objectif de faire une évaluation de la situation économique toutes les deux semaines.

C'est aujourd'hui jeudi 26 mars que nous publions une première évaluation, en même temps que nous publions, comme chaque mois, les résultats des enquêtes de conjoncture.

Ces enquêtes sont en forte baisse, mais elles ne suffisent pas à prendre la mesure de la chute d'activité puisque les réponses des entreprises ont été pour la plupart collectées avant le début du confinement.

Nous avons donc eu recours à d'autres sources d'informations, parfois quantitatives, parfois uniquement qualitatives, et à des méthodes inhabituelles.

Nous avons bénéficié pour ce faire du soutien et de l'aide d'organismes très divers que je tiens à remercier : la Banque de France, le Groupement Cartes bancaires CB, toutes les entreprises et fédérations professionnelles qui ont transmis des informations via la Direction générale des entreprises, France Industrie, le Medef et Rexecode, ainsi que l'OFCE. Et nous pensons être en mesure de donner un ordre de grandeur de la perte d'activité, instantanée, par rapport à une semaine normale, par rapport à ce que nous aurions pu attendre.

J'ai cependant hésité avant de donner mon feu vert, pour deux raisons.

La première, c'est qu'il peut apparaître dérisoire de mesurer l'activité économique quand la préoccupation première est d'éviter une catastrophe sanitaire. Le temps est au suivi de l'épidémie et à l'expertise de santé publique, certains pourraient être choqués de l'attention qui est également portée aux grandeurs économiques. Cependant, il me semble indispensable de mesurer le choc que connaît l'économie, indispensable aux décideurs, indispensable aux acteurs économiques. Et même si l'Institut statistique devait rester muet, d'autres avanceraient de toutes façons leurs estimations.

La seconde, c'est qu'un statisticien répugne à donner un résultat dont il n'est pas suffisamment assuré. Et c'est peu de dire que ce que nous présentons aujourd'hui est fragile, susceptible d'être révisé. D'abord parce que nos méthodes dans une telle situation ne sont pas éprouvées : c'est inédit dans l'histoire de l'Insee. C'est fragile aussi parce que la situation elle-même est très évolutive : dans certains secteurs

industriels et dans les travaux publics, l'activité reprend après s'être interrompue ; dans d'autres secteurs, par exemple dans les services aux entreprises, le creux n'est sans doute pas encore atteint. Quoi qu'il en soit, pour incertain et imprécis qu'il soit, il m'a semblé que donner ce premier ordre de grandeur était préférable à ne rien dire du tout.

A l'heure actuelle, nous estimons ainsi que l'activité est à environ 65 % de la normale. Je n'ai pas voulu que nous donnions une estimation de la croissance du PIB trimestrielle et a fortiori annuelle. Cela dépendra notamment de la durée de cette période de confinement, que nous n'avons aucune légitimité ni aucune compétence à prévoir. La publication donne plusieurs hypothèses pour fixer les idées. En matière de consommation, nous estimons que la consommation totale des ménages français s'établit actuellement aussi à 65 % de la normale, avec des différences sectorielles évidemment très marquées. Dans ce premier exercice, nous n'avons pas essayé d'évaluer d'autres grandeurs.

Le bureau de presse de l'Insee fonctionne. Nous serons plusieurs à être joignables aujourd'hui pour répondre aux questions, mais il ne faut attendre aucun chiffre supplémentaire.

Je tiens pour finir à remercier tous ceux qui ont contribué à cet exercice exceptionnel, d'autant qu'ils l'ont réalisé dans un temps record et dans des conditions inhabituelles puisque nous télétravaillons tous depuis notre domicile.

Cet exercice sera réédité, et si possible approfondi, dans deux semaines.

Jean-Luc Tavernier

Précisions sur les enquêtes de conjoncture de mars 2020

Dans une situation très évolutive, les résultats des enquêtes de conjoncture dépendent étroitement de la période de collecte

Depuis le début de l'année 2020, l'épidémie de coronavirus, après avoir frappé la Chine, s'est propagée dans le reste du monde. Les mesures prises pour endiguer cette crise sanitaire ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des différentes économies. Les annonces en la matière se sont succédées à un rythme rapide dans les différents pays concernés.

Les enquêtes de conjoncture françaises relatives à janvier et février ont été relativement peu touchées par les effets de cette crise. En revanche, les résultats collectés en mars reflètent directement les inquiétudes des entreprises dans ce contexte inédit. Mais ils ne les reflètent sans doute que partiellement.

En effet, la collecte des enquêtes de conjoncture de mars a débuté le 26 février 2020 et le dépouillement des réponses a été finalisé le 23 mars 2020. Néanmoins, à partir du 14 mars, les réponses reçues par courrier au format papier n'ont pas pu être exploitées : seules les nouvelles réponses reçues par internet ont alors été incorporées. En outre, contrairement à l'habitude et compte tenu du contexte exceptionnel, aucune relance n'a été effectuée ce mois-ci auprès des entreprises non-répondantes.

C'est pourquoi les enquêtes de mars reflètent dans leur majorité l'opinion des chefs d'entreprises pendant la première quinzaine de mars, avant donc les annonces de confinement de la population pour endiguer l'épidémie.

Les enquêtes de conjoncture de mars 2020 montrent une lourde chute du climat des affaires, en lien direct avec la crise sanitaire en cours

Les climats des affaires sont présentés par secteurs et au niveau global dans les différents numéros d'*Informations Rapides* qui paraissent en même temps que ce *Point de conjoncture*.

Au niveau global, le climat des affaires perd 10 points, à 95. Il s'agit de la plus forte baisse mensuelle de l'indicateur depuis le début de la série (1980). En octobre 2008, après la faillite de Lehman Brothers, l'indicateur avait chuté de 9 points. L'indicateur de climat de l'emploi connaît également sa plus forte chute depuis le début de la série (1991). Il perd 9 points et atteint 96.

Au niveau sectoriel, les indicateurs de climat des affaires se dégradent considérablement dans les services (-14 points) et dans le commerce de détail (-13 points). Ils se détériorent également dans le commerce de gros (-5 points) et dans l'industrie (-3 points). En particulier, les perspectives générales d'activité dans chaque secteur sont jugées en nette baisse : les soldes d'opinion correspondant perdent 15 points dans les services, 25 points dans le commerce de détail, 33 points dans l'industrie et dans le commerce de gros. Le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment apparaît quant à lui stable en mars : cela confirme que ces indicateurs sont à lire avec prudence ce mois-ci ; pour les raisons évoquées précédemment, ils reflètent sans doute l'opinion des chefs d'entreprise début mars plutôt que fin mars. De même, il est a priori difficile d'utiliser ces indicateurs pour des étalonnages visant à prévoir l'activité, compte tenu du caractère très brusque de la chute tout au long du mois de mars, chute dont les enquêtes de conjoncture n'ont sans doute capté qu'une partie.

Première estimation de la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire en cours

L'estimation de perte d'activité « en direct » s'appuie sur des sources diverses

L'exercice présenté ci-dessous vise à évaluer la perte d'activité directement liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire, et en particulier au confinement de la population. Il s'agit donc de comparer la situation estimée de l'activité de la semaine actuelle à ce que l'on aurait pu attendre d'une semaine « normale ».

Pour ce faire, des hypothèses ont dû être formulées pour chaque branche, concernant la part d'activité maintenue, à partir de sources diverses : remontées directes d'entreprises (cas notamment des transports) et de fédérations professionnelles *via* les informations collectées par la Direction générale des entreprises, France Industrie, le Medef, Rexecode, etc. Des données « haute fréquence » ont également été mobilisées, qu'il s'agisse par exemple de la consommation d'électricité, des transports ferroviaires ou des statistiques sur les transactions par cartes bancaires obtenues *via* le Groupement Cartes bancaires CB.

La perte d'activité économique est actuellement estimée à 35 % par rapport à une situation « normale »

L'impact de la crise sanitaire en cours peut être assez hétérogène suivant les branches d'activité (**tableau 1**).

Tableau 1

Estimation de la perte d'activité liée aux mesures d'endiguement (écart entre l'activité économique estimée pendant la dernière semaine de mars et l'activité d'une semaine « normale »)

Branches d'activité	Part dans le PIB (en %)	Hypothèse de perte d'activité par rapport à la normale (en %)	Contribution à la baisse d'activité (en points de PIB)
Agriculture et industries agro-alimentaires	4	- 4	0
Industrie hors agro-alimentaire	12	- 52	- 6
Construction	6	- 89	- 5
Services marchands	56	- 36	-20
Services non marchands	22	-14	-3
Total	100	- 35	- 35

Calculs Insee, à partir de sources diverses

- Les activités agricoles devraient se poursuivre seulement un peu en-deçà de la « normale » et les industries agro-alimentaires seraient moins affectées que le reste de l'industrie. L'ensemble ne verrait son activité fléchir que légèrement.
- En revanche, compte tenu des remontées obtenues dans les différentes branches industrielles, seule la moitié de l'activité du reste de l'industrie serait maintenue.
- Parmi les services marchands, certaines branches sont très sévèrement touchées (transports, hôtellerie, restauration, loisirs, etc.) tandis que d'autres le sont sans doute beaucoup moins (télécommunications, assurance, etc.). Par ailleurs, les versements de loyers immobiliers sont inertes et donc peu affectés à court terme pour la plupart. Les deux tiers de l'activité des services marchands seraient ainsi maintenus.

- Pour ce qui est des services non marchands, leur prise en compte en comptabilité nationale retient le plus souvent l'hypothèse d'une valorisation par leurs coûts de production, principalement salariaux, ce qui les rend très inertes par nature. Le recul de l'activité y est donc moins marqué, par convention. Néanmoins, certaines activités des services non marchands baisseraient fortement (crèches, garderies, bibliothèques, activités sportives par exemple).

Au total, la perte d'activité « instantanée » est estimée à environ un tiers. Cet ordre de grandeur semble cohérent avec les premières informations disponibles sur la situation des salariés, dont un tiers environ serait en activité sur le lieu habituel de travail, un tiers en télétravail et le dernier tiers en chômage partiel. Ce chiffrage semble également compatible avec la diminution observée de la consommation d'électricité, actuellement d'environ un cinquième par rapport à un fonctionnement « normal » de l'économie. En effet, seule une partie de cette consommation réagit à la baisse d'activité, les ménages continuant notamment d'en consommer à leur domicile.

La consommation des ménages serait également inférieure de 35 % à sa « normale »

A partir des mesures mises en place pour le confinement (liste des commerces pouvant restés ouverts), des remontées des fédérations professionnelles ainsi que des données quotidiennes liées aux transactions par cartes bancaires, il est aussi possible d'estimer l'évolution de la consommation des ménages, en instantané par rapport à une période « normale ».

La consommation des ménages se replierait ainsi très fortement, de l'ordre de -35 % (**tableau 2**).

Tableau 2

Estimation de la perte de consommation des ménages liée aux mesures d'endiguement (écart entre la consommation estimée pendant la dernière semaine de mars et la consommation d'une semaine « normale »)

Branches d'activité	Part dans la consommation (en %)	Hypothèse de perte d'activité par rapport à la normale (en %)	Contribution à la baisse de consommation (en points)
Agriculture et industries agro-alimentaires	18	+6	1
Industrie hors agro-alimentaire	30	-60	-18
Construction	2	-90	-1
Services marchands	46	-33	-15
<i>Hors services immobiliers</i>	27	-56	-15
<i>Services immobiliers (loyers, logement, ...)</i>	19	0	0
Services non marchands	5	-34	-2
Total	100	-35	-35

Calculs Insee, à partir de sources diverses

La plus forte contribution à cette baisse résulte de l'effondrement de la consommation de nombreux biens de l'industrie manufacturière (-60 %), qui compte pour 18 points de cette baisse. Certaines dépenses de consommations se sont réduites au minimum, entre -100 % et -90 % (matériel de transport, textile, habillement). D'autres se maintiennent (électricité, eau), voire augmentent légèrement (industrie pharmaceutique, +5 %).

La consommation de services marchands a également diminué, d'environ 33 %, contribuant à la baisse totale de la consommation à hauteur de 15 points. Toutefois, en écartant les dépenses de logement qui, par nature, sont peu affectées à court terme, la baisse est autour de 55 % et particulièrement massive dans les secteurs de la restauration, de l'hébergement et des transports.

La consommation de services non marchands baisserait de 34 %, contribuant à hauteur de 2 points à la baisse d'ensemble. Du fait de la suspension des travaux de rénovation, la consommation des ménages dans la branche de la construction baisserait de 90 %, contribuant à une baisse de 1 point de la consommation totale des ménages.

A contrario, du fait du confinement et de la baisse de la consommation dans la restauration, la consommation des ménages en produits agricoles et agro-alimentaires augmenterait de 6 %, réduisant la baisse totale de la consommation de 1 point.

Comptablement, un confinement d'un mois aurait un impact de l'ordre d'une douzaine de points de PIB trimestriel en moins (soit 3 points de PIB annuel)

A partir de l'estimation de ces effets « instantanés », il n'est pas aisé de déduire des prévisions trimestrielles ou annuelles d'évolution du PIB français. En effet :

- L'évolution de la croissance du PIB est très étroitement liée au scénario de sortie de la crise sanitaire. Or l'Insee ne dispose pas de capacités de prévision à ce sujet.
- Les mesures de soutien aux ménages et aux entreprises visent à empêcher que ce choc brutal mais *a priori* temporaire ne laisse des cicatrices permanentes trop profondes. Mais il n'est pas exclu que le retour à la normale ne soit pas immédiat.
- Enfin, le comportement des agents économiques dépendra de leur confiance dans l'amélioration de la situation sanitaire et reste de ce fait très incertain.

Néanmoins, à titre d'illustration, le **tableau 3** traduit comptablement en points de PIB trimestriel et annuel la perte d'activité liée à un ou deux mois de confinement. Un mois correspondrait ainsi à environ 12 points de PIB trimestriel en moins, soit 3 points de PIB annuel.

Tableau 3
Impact comptable estimé du confinement sur les évolutions trimestrielle et annuelle du PIB
(en points de PIB trimestriel ou annuel)

Durée du confinement	Contribution à l'évolution du PIB trimestriel	Contribution à l'évolution du PIB annuel
Un mois	-12	-3
Deux mois	-24	-6

Calculs Insee, à partir de sources diverses

L'Insee tentera, dans les prochaines semaines et si possible d'ici une quinzaine de jours, d'examiner comment évoluent ces estimations et d'apporter des éclairages sur la situation conjoncturelle de la France.